

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 janvier 2026

---

PROTÉGER LES MINEURS DES RISQUES AUXQUELS LES EXPOSE L'UTILISATION DES  
RÉSEAUX SOCIAUX - (N° 2107)

Tombé

N° AC135

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Portier

-----

### ARTICLE 4

Compléter cet article par les mots :

« , ainsi qu'aux phénomènes d'addiction comportementale liés à l'usage des écrans et des réseaux sociaux ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est désormais établi que l'usage excessif des réseaux sociaux peut entraîner de véritables mécanismes d'addiction. Il est indispensable que l'éducation au numérique aborde explicitement cette réalité afin de prévenir des comportements pathologiques dès le plus jeune âge.